

SOLIDARITÉ. Une délégation départementale se rendra à Hébron en janvier

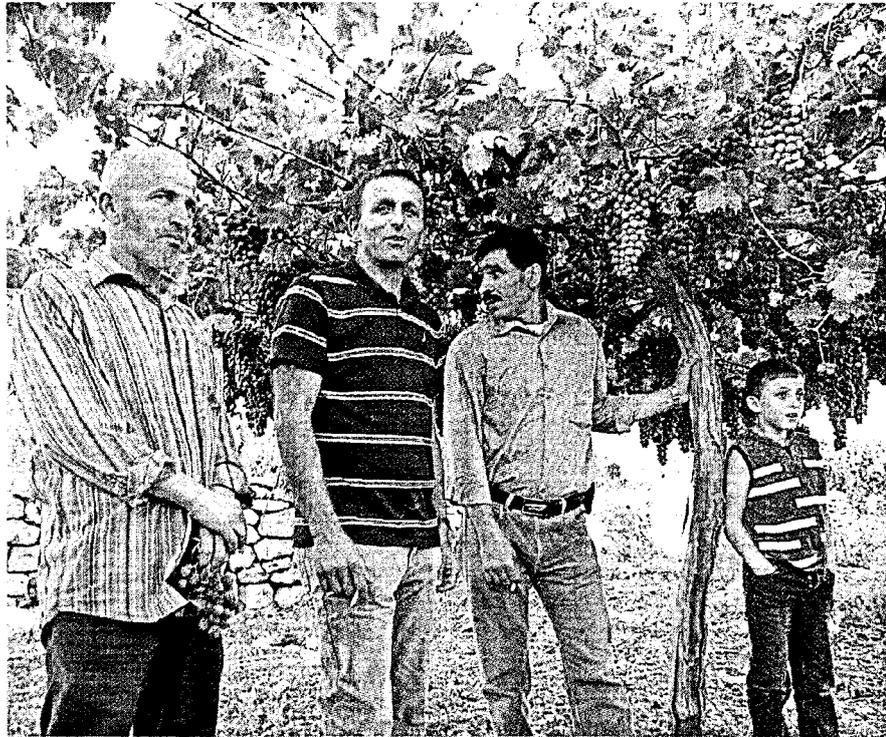
En route vers la Palestine

Le Conseil général désire s'engager sur la voie de la coopération décentralisée avec la Palestine.

Objectif Palestine. Après le gouvernorat de Mahdia en Tunisie et la province d'Agadir au Maroc, le Conseil général souhaite développer une nouvelle coopération décentralisée. Il a choisi la Palestine, pour « marquer davantage encore son attachement au peuple palestinien ».

Des associations nantaises sont déjà engagées en Palestine

« Le 31 octobre, la Palestine a été reconnue État membre de l'Unesco », rappelle Fabienne Padovani, vice-présidente déléguée aux relations internationales. L'initiative du Conseil général s'inscrit dans cette voie diplomatique. Pour qu'elle aboutisse, le Département s'invite aux assises franco-palestiniennes de la coopération décentralisée. Il sera représenté par une délégation d'élus et de techniciens les 23 et 24 janvier, à Hébron. L'objectif ? « Trouver une collectivité partenaire avec qui développer des projets. Jeunesse, formation, agri-



L'association France Palestine Solidarité 44 s'engage déjà au Proche-Orient comme ici à Halhul. Photo DR

culture... On peut imaginer beaucoup de choses », avance Fabienne Padovani.

« La démarche du Conseil général est un acte fort. On ne peut que s'en réjouir, s'enthousiasme Pierre Leparoux, président de France Palestine Solidarité 44 (FPS). L'investissement d'associations comme la nôtre a du sens mais quand les élus se mobilisent également, l'impact est démultiplié. » FPS 44 se dit prête à s'engager dans la future coo-

pération. D'autant qu'elle connaît bien le terrain et notamment la région d'Hébron où elle soutient une coopérative agricole depuis 2005.

Construction d'un atelier dans les vignobles d'Halhul

« L'objectif est de permettre à 65 paysans de rester sur leurs terres, en transformant leur raisin de table en jus pasteurisé », précise Pierre Leparoux.

La construction d'un atelier

de transformation, sur place, dans les vignobles d'Halhul, vient de débuter. FPS 44 en finance une partie, bien aidée par une subvention de 10 000 € décrochée dans le cadre de l'appel à projets solidaires (lire ci-dessous).

Désormais, l'association est prête à faire profiter le Département de son expérience. « La balle est dans son camp et celui de son futur partenaire. » ■

Rémi Certain

L'EXPERT



Fabienne Padovani, vice-présidente de la délégation solidarités internationales

Une aide départementale de 335 000 €

Subventions. « L'appel à projets associatifs de développement international a été mis en place en 2006. Il s'adresse à toutes les associations de Loire-Atlantique qui ont une existence de plus d'un an et qui œuvrent à l'étranger dans les domaines de l'enfance et la scolarisation, de la santé, de l'environnement ou encore de la gestion des ressources naturelles. Cette année, 73 associations ont répondu à cet appel. 56 ont été retenues : elles se partagent une enveloppe de 335 000 €, l'aide pouvant aller de 1 000 € à 10 000 €

selon le projet. Les lauréats ont obligation de faire un bilan de leur action. L'an prochain, les thématiques seront recentrées sur l'égalité et l'accès au droit, le développement social, sanitaire et éducatif ainsi que l'environnement et la gestion des ressources. Il s'agit de trois compétences phares du Conseil général qui pourra ainsi partager son expertise. L'objectif est de faciliter l'autonomisation des projets, d'être plus attentif à leurs conditions d'appropriation sociale et à leur viabilité économique. »